

## COMPTE RENDU Atelier Citoyen du 11 mai 2016

Thème : Déplacements et aménagement de l'avenue Marcel Mérieux

**Le premier temps de l'atelier s'est fixé pour objectif de partager un diagnostic des déplacements et formuler des propositions à l'échelle de la commune sur trois thèmes : itinéraires vélos/cheminements piétons, sécurité, qualité des voiries et stationnement.**

*Restitution des échanges*

### → Table 1

#### Pistes cyclables :

##### 1. Diagnostic :

Aujourd'hui rares (ex. av. Jean Colomb, pas de piste des deux côtés), et parfois empiètent sur les passages piétons.

Ex. en bas de l'avenue Jean Colomb, risque de gêne pour les enfants qui se rendent vers l'espace de jeux.

##### 2. Préconisation : partir des lieux fréquentés pour établir le plan de circulation

- . du haut de Sanofi vers l'avenue Marcel Mérieux
- . depuis l'École vétérinaire, utiliser le terre-plein central de l'avenue Marcel Mérieux
- . route de Sain-Bel : piste reliant Marcy-centre à Charbonnières
- . route des Alpes : poursuivre la piste qui aujourd'hui s'arrête brusquement
- . route de Sainte-Consorce : comment la rejoindre à vélo ? (par la rue de la Madone, en limitant la vitesse, ou avec un élargissement ?)

#### Sécurité :

- . avenue Marcel Mérieux : sécuriser les passages protégés en face de la Maison de la rencontre
- . chemin de la Madone : il manque un bout de trottoir vers la grande Serve (accroissement de population à anticiper)
- . chemin piéton en face du musée Mérieux : s'arrête trop tôt, sur le trottoir de la route de Sain-Bel
- . idem route de Sainte-Consorce
- . hypothèse de sens unique avenue Jean Colomb : risque de doubler la circulation
- . renforcer l'éclairage sur le secteur des Verchères, chemin de la Madone
- . mettre des panneaux incitant les rollers à ralentir

### Stationnement :

- . s'inspirer de l'exemple de l'Arbresle (zones verte/bleue/rouge selon la durée)
- . uniformiser la période de zone bleue à 1h30
- . augmenter l'offre de places à proximité du centre commercial

### → **Table 2**

### Piétons :

- . taille des trottoirs très variable sur la commune
- . voitures souvent garées sur les trottoirs (verbaliser ?), haies mal taillées
- . avenue Jean Colomb : poteaux électriques gênant le passage piétons et les poussettes ;  
mettre en place une signalisation indiquant le passage piétons

### Pistes cyclables

- . relier Marcy à la Tour de Salvagny (au moins jusqu'à la gare)
- . idem vers Charbonnières
- . aménager une piste sur l'avenue Marcel Mérieux
- . sur tous ces projets, réfléchir au partage des usages piétons/vélos (voie protégée ?)

### Trafic auto :

- . trop important ; dissuader par une limitation à 30 km/h
- . proposition : inciter les grandes entreprises à utiliser des cars pour le déplacement de leur personnel
- . navette Charbonnières-Marcy l'Etoile : fréquence insuffisante, s'arrête trop tôt le soir (19h30)
- . encourager le co-voiturage (départs : Eglise, parc La Croix-Laval)

### Sécurité :

- . limiter la vitesse au rond-point de la Croix-Laval et dans le bois de l'Etoile
- . aménager un trottoir sur la route du Parc La Croix-Laval à Charbonnières

### Qualité des voiries

- . certains trottoirs sont dégradés, par l'usage ou par les racines

### Stationnement :

- . risque de manquer de places à proximité des nouveaux immeubles du centre, dont les garages seront sans doute souvent utilisés comme débarras
- . réfléchir à des solutions de signalisation de la durée de stationnement (marquage de couleurs au sol ?)

### → Table 3

#### Itinéraires vélos :

- . insuffisance de largeur des voiries pour cohabiter vélos/voitures, d'où utilisation des trottoirs par les cyclistes.
- . insuffisance des pistes, même sur l'avenue des Alpes
- . pas de continuité des itinéraires
- . ne pas en envisager seulement au centre de la commune
- . avenue Marcel Mérieux : surface suffisante pour différencier les modes
- . travailler les matériaux au sol
- . prévoir une offre de stationnement pour les vélos

#### Piétons :

- . étroitesse dangereuse de certains trottoirs (ch. de la Madone...)
- . stationnement fréquent des voitures sur les trottoirs
- . insuffisance de protection de certains passages piétons (ch. de la Madone, route de Sain-Bel vers les écoles, avenue Marcel Mérieux entre mairie et feux...)
- . comme à Sainte-Consrce, aménager une bande de verdure entre trottoir et route

#### Sécurité

- . vitesse excessive dans les village, surtout à proximité des passages piétons
- . présence insuffisante de la police municipale, notamment aux horaires « à risque »
- . rond-point de la Croix-Laval difficile à franchir quand on vient de Marcy
- . sortie dangereuse du chemin du Vallon sur l'avenue Marcel Mérieux
- . instaurer des zones 30 en centre-village, par exemple depuis l'Ecole Notre-Dame jusqu'au garage, du chemin de la Madone jusqu'à la mairie...
- . envisager la création de chicanes
- . envisager des sens uniques sur un tronçon de l'avenue Marcel Mérieux, ailleurs ?)

#### Stationnement :

- . actuellement insuffisant
- . problème majeur entre mairie et Ecole Notre-Dame, potentiellement aggravé par l'ouverture éventuelle de commerces au rez-de-chaussée des nouveaux immeubles
- . préconisation : acquérir des bandes de terrain pour y créer des places de stationnement

#### → Table 4

##### Itinéraires vélos/cheminements piétons :

- . certaines zones sont impraticables aussi bien pour les vélos que pour les piétons (ex. Avenue Marcel Mérieux), des haies mal taillées gênent le passage
- . les barrières piétons installées au centre sont efficaces
- . élargir les trottoirs (notamment pour le passage des poussettes)
- . favoriser la pratique des modes doux
- . idée : créer un funiculaire de Charbonnières à Marcy (la Croix-Laval)

NB / débat : qu'est-ce que l'hyper-centre à Marcy ? (soit Salle des Fêtes-gymnase dans le sens Est/Ouest, soit Nord-Sud tennis –chemin de l'Orme

##### Trafic auto :

- . quel qu'il soit, rendre ce secteur suffisamment dissuasif pour inciter les automobilistes à le contourner
- . passer en zone 30 le périmètre de la Croix Marcel Mérieux/Jean Colomb
- . rétrécir les voiries
- . alterner le revêtement
- . mettre en place des radars pédagogiques
- .... mais pas de dos d'âne ! (souvent non conformes)

##### Stationnement :

- . revoir et organiser le stationnement
- . l'aménager en partie sur la chaussée, avec un marquage au sol de couleur

##### Sécurité :

- . le croisement de deux camions est-il possible sur le dernier tronçon de l'avenue des Alpes
- . pb de finition lors de l'achèvement des travaux de voiries, non pérennes

#### → Table 5

##### Remarques préliminaires :

- . déficit de pistes cyclables, il faudrait pouvoir favoriser l'usage du vélo également par les enfants
- . rues étroites
- . vitesse auto excessive
- . insuffisance du stationnement
- . chemin de la Madone : la circulation à double-sens à proximité du carrefour rend difficile sa pratique par les voitures, les piétons
- . secteur de la Marcellière dangereux, trottoirs utilisés par les voitures, haies mal taillées
- . au sortir du lotissement, embranchement sur l'avenue Marcel Mérieux dangereux
- . stationnement dans ces lotissements insuffisant, idem vers église, centre commercial, complexe sportif
- . chemins parfois boueux ou mal entretenus
- . revêtement dégradé chemin du Coteau

#### Pistes cyclables :

- . « Où que l'on habite dans la commune, on doit pouvoir aller au centre du village à vélo en toute sécurité »
- . prévoir un itinéraires jusqu'au parc de la Croix-Laval
- . idem vers Charbonnières et la Tour de Salvagny
- . équiper la commune de garages à vélos

#### Cheminement piétons :

- . installer des bancs (personnes âgées...)

### → Table 6

#### Pistes cyclables/cheminement piéton

- . parcours piéton actuel agréable jusqu'à Charbonnières à travers le parc de la Croix-Laval (quoique un trottoir sur la route serait apprécié).
- . les passages protégés devraient correspondre aux nouveaux immeubles
- . centre commercial : cheminement piéton rendu difficile par le trafic auto
- . favoriser le trajet vélo entre le haut de Marcy et le centre

#### Sécurité :

- . les automobilistes semblent respecter les passages piétons dans le centre du village
- . la largeur variable, et même l'étroitesse de certains trottoirs (notamment avenue Marcel Mérieux) peut causer un danger
- . il manque une grille au sol (au-dessus d'un trou) sur le chemin des Teyssonnières devant la boutique de toilettage canin

#### Voirie/Stationnement :

- . voirie : globalement en bon état
- . installer des pannes à crottin (cf. chevaux dont le passage est par ailleurs apprécié)
- . parking devant la pharmacie du centre insuffisamment disponible (voitures-ventouse)
- . idem en d'autres secteurs de la commune : d'où nécessité d'une zone bleue

### → Table 7

#### Itinéraires vélos/piétons :

- . une seule piste cyclable actuellement (du gymnase au rond-point)
- . nécessité de davantage de continuité
- . avenue Marcel Mérieux : séparer les vélos des voitures (en supprimant l'îlot central ou/et en sur-élevant la piste cyclable, ou en plaçant une pour protéger les cyclistes ... ?)
- . descente à Charbonnières à travers le parc de La Croix-Laval : à terminer sur le bas de Charbonnières, et surtout à signaler
- . matérialiser les voies selon l'usage : piétonnier ou cycliste
- . il existe de nombreux sentiers piétons, notamment à travers les Verchères, mais certains sont peu visibles, mal entretenus (boue, haies).
- . recenser les cheminements piétonniers dans toute la commune
- . accessibilité au parc de la Croix-Laval : faire coïncider les chemins piétonniers avec les accès (manque actuel de continuité et de visibilité)

- . trottoirs souvent trop étroits
- . Y aura-t-il une voie piétonne et/ou une piste cyclable avenue des Alpes ?
- . entrée du parc de la Croix-Laval : bien la signaler comme relevant de la commune

#### Trafic auto :

- . l'avenue des Alpes restera-t-elle en double sens ou passera-t-elle en sens ?
- . le radar pédagogique n'est-il que pédagogique ou bien déclenche-t-il un flash au-delà d'une certaine vitesse (80 km/h ou plus) ?

#### Stationnement :

- . trop de voitures aujourd'hui sur les trottoirs

**Le second temps de l'atelier s'est fixé pour objectif de recueillir des propositions d'aménagement pour l'avenue Marcel Mérieux sur les thèmes suivants : mise en sécurité, liaisons avec les quartiers riverains, embellissement, circulation piétonne et cyclable.**

NB : le travail collectif s'est effectué à partir d'une carte du linéaire de l'avenue, sur laquelle les participants ont porté leurs recommandations en les localisant. 7 cartes ont donc été renseignées. La synthèse ci-après fait ressortir les principaux axes proposés en terme d'aménagement, communs aux différentes tables et précise les points en débat.

#### **Constats partagés :**

- . danger lié aux voitures stationnant devant les immeubles
- . trottoirs étroits, manque de visibilité
- . conflits d'usages

#### **Préconisations :**

##### Sécurité/partage d'usage

- . intersection de la rue Marie Alibert : mettre en place des feux tricolores à déclenchement automatique
- . Verchères, Iris, rue Marie Alibert : intersection/carrefour à aménager
- . Tout le long de l'avenue :
  - réaliser un trottoir réglementaire (1,40m mini), avec éventuellement une barrière de protection côté trafic auto
  - dissuader les voitures (et les camions !) pour qu'ils passent par l'avenue des Alpes (limitation tantôt à 50, tantôt à 70 km/h)
  - travailler sur une signalétique différenciante selon les usages auto/vélos/piétons (par le revêtement, les couleurs, etc. ?)
  - favoriser une co-habitation d'usages par « ondulation » entre divers secteurs, privilégiant tantôt les voitures, tantôt les vélos ou les piétons
- . centre-village (église, mairie, bibliothèque) :
  - envisager une portion en zone 30 (centre-village, depuis la mairie jusqu'aux feux ?) ou bien des chicanes ne livrant le passage qu'à un sens de circulation
  - pas de sens unique mais une priorité aux piétons

*En débat :*

- *restaurer la priorité à droite le long de l'avenue*
- *mettre l'avenue en sens unique depuis le rond-point (Eglise) jusqu'aux feux tricolores de l'Ecole Notre-Dame (dans ce sens), avec un retour chemin de l'Orme - sous réserve de faisabilité pour les commerces (existants et futurs) et la crèche. De ce fait, on libère la largeur nécessaire à la création d'une piste cyclable*
- *rond-point de la mairie : maintien à re-questionner*

Piste cyclable :

- . supprimer le terre-plein central et coller les deux voies de circulation pour donner davantage de place aux voies consacrées aux usages doux (vélos, piétons) : piste circulant sur un seul côté, mais dans les deux sens, avec un passage au dos de l'immeuble près de la rue Marie Alibert
- . variante : piste cyclable sur terre-plein central, avec barrières de protection ou bien surélevée

Embellissement :

- . participatif : laisser aux habitants riverains un espace libre pour leur permettre d'aménager à leur guise : mobilier urbain sur concours de design
- . alterner haies vives et plantations
- . associer des artistes (conception et/ou réalisation)